

Qu'est-ce qu'un élève à haut potentiel ?

Le haut potentiel est défini dans le vademecum national "Scolariser un élève à haut potentiel".

C'est aussi un élève à besoins éducatifs particuliers.

Le Haut Potentiel fait référence à :

- un fonctionnement intellectuel différent, une pensée en arborescence
- une curiosité qui se manifeste par un questionnement intensif, besoin de sens et de compréhension
- une grande sensibilité à son environnement, rapport intense au monde et aux autres
- la faculté à comprendre, raisonner, mémoriser, résoudre des problèmes complexes, la rapidité à traiter l'information et d'assimiler un grand nombre de connaissance

Textes de référence :

- Circulaires [2007](#) et [2009](#)
- [Code de l'éducation](#)
(article [Article L321-4](#))

**Outil pour l'enseignant:
repérer l'EHP dans la classe**

→ [Vademecum](#) pour la scolarisation des élèves à haut potentiel



<http://ressources-ecole-inclusive.org/>

 Derrière une difficulté d'expression comportementale (agitation, provocation, repli sur soi, difficultés relationnelles...), difficultés ou refus face aux apprentissages, peuvent se cacher un EHP.



Protocole

1

Repérage

- S'entretenir avec l'élève pour affiner ses besoins
- Utiliser les grilles de repérage du VADEMECUM
- Rencontrer les parents et éventuellement leur demander de compléter une grille d'observation
- Demander à un enseignant spécialisé ou à une psychologue de l'Éducation nationale de faire une observation en classe (RASED)

Haut potentiel et difficultés associées

Il y a des EHP qui poursuivent une scolarité sans difficulté mais la veille et l'identification restent utiles.

Il peut apparaître chez l'EHP un **décalage** entre ses différentes capacités (par exemple motricité / aisance verbale ; compréhension / production...).



"Il peut aussi coexister, comme chez tout enfant, des troubles associés tels que des troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA), un trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). Il peut aussi coexister un trouble psychique". - **Vademecum Scolariser un élève à haut potentiel**

Un EHP peut être porteur d'un trouble spécifique des apprentissages et le **compenser** parfois jusqu'au collège ou au lycée, grâce à des stratégies d'adaptation efficaces.

Mais il pourra donc être en difficulté à un moment donné de sa scolarité et éprouver **une grande anxiété, une baisse de l'estime de soi, voire un état dépressif** pouvant aller jusqu'au **décrochage scolaire**.

L'EHP peut être mis en difficultés lorsqu'il est dans un **environnement inadapté** à son profil particulier.



Dès que l'enseignant constate une difficulté durable d'apprentissage ou de comportement chez l'élève, il est indispensable de solliciter le médecin scolaire en complémentarité des psychologues EN, infirmières/infirmiers, enseignants spécialisés...

2

Identification

L'identification d'un EHP passe par un **bilan** et une **analyse clinique** qui peuvent être réalisés par un **psychologue de l'Éducation Nationale** diplômé d'État ou par un autre praticien ayant le titre de **psychologue**.

Le bilan comprend l'évaluation :

- du fonctionnement cognitif (tests psychométriques actualisés) ;
- du développement psychoaffectif éventuellement complétée par des investigations dans d'autres domaines (moteurs, socio-émotionnels, créativité...).

Les personnes concernées

- La famille de l'élève et l'élève
- Le **Psychologue** de l'Éducation Nationale
- Le médecin de l'Éducation Nationale
- L'infirmière/l'infirmier de l'Éducation Nationale
- Le référent EHP et / ou l'enseignant spécialisé
- Le chef d'établissement ou le directeur de l'école
- L'Inspectrice/L'Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Le professeur principal ou le professeur des écoles
- Les partenaires extérieurs (orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute, ...)